

3 juillet 2014

## **Les organisations d'entreprises françaises et allemandes alertent sur l'impact très négatif de la taxe européenne sur les transactions financières (TTFE) sur le financement et la gestion des risques des entreprises.**

Les organisations professionnelles françaises et allemandes AFEP, BDI, Deutsches Aktieninstitut, MEDEF et Paris EUROPLACE, ainsi que des représentants de grandes entreprises non financières françaises et allemandes, se sont rencontrés le 24 Juin 2014 pour un dialogue de haut niveau sur l'impact de la réglementation européenne sur le financement et la gestion des risques des entreprises non financières.

A l'approche de la réunion ECOFIN du 8 juillet, les organisations professionnelles françaises et allemandes ont souligné leur conviction que les conditions de financement et de couverture, comme l'existence d'un secteur financier européen solide, constituent des préalables indispensables aux activités entrepreneuriales et donc à la croissance en Europe.

Les participants français et allemands du dialogue ont discuté des effets directs et indirects sur l'économie réelle, du règlement européen sur les dérivés («EMIR»), de la proposition de taxe sur les transactions financières (TTF) et du projet de réforme de la structure des banques. Les organisations professionnelles et les entreprises ont en particulier exprimé leur profonde préoccupation face aux effets dommageables de la TTF.

Alors que l'Europe a besoin d'attirer des capitaux et des investissements et de renforcer sa compétitivité, la taxe placerait les entreprises établies dans la zone de taxation dans une situation concurrentielle défavorable par rapport aux autres entreprises localisées en dehors des États membres participants de l'Union européenne. Les investisseurs privés seraient également gravement affectés.

Les organisations professionnelles françaises et allemandes demandent donc aux États membres participants de renoncer à introduire une taxe européenne sur les transactions financières. Elles sont convenues de poursuivre le dialogue afin de partager leurs analyses et positions sur l'impact de la réglementation des marchés financiers.

3 juillet 2014

**Contacts**

<p>AFEP</p> <p>Contact: Francis Desmarchelier          Fonction: Directeur des Affaires Financières          Téléphone: 01 43 59 85 41          E-mail: affaires.financieres@afep.com</p> <p><a href="http://www.afep.com">www.afep.com</a></p>	<p>Depuis 1982, l'<b>Afep</b> est l'association qui réunit les grandes entreprises opérant en France. L'association est basée à Paris et à Bruxelles.</p> <p>L'Afep a pour objectif de développer un environnement des affaires favorable aux entreprises et de présenter la vision de ses membres aux pouvoirs publics français, aux institutions européennes et aux organisations internationales.</p> <p>L'Afep compte 108 membres. Plus de 8 millions de personnes sont employées par des entreprises de l'Afep. Leur chiffre d'affaires annuel combiné s'élève à 2 000 milliards €.</p>
<p>BDI</p> <p>Contact: Dr. Reinhard Kudiß          Fonction: Senior Manager          Téléphone: 0049 30 2028-1422          E-mail: r.kudiss@bdi.eu</p>	<p>La <b>Fédération des industries allemandes</b> est l'organisation faitière de l'industrie allemande et des prestataires de services qui lui sont liés. Elle s'exprime au nom des 37 associations sectorielles et représente plus de 100 000 entreprises, grandes, moyennes et petites, représentant plus de huit millions de salariés.</p>
<p>MEDEF</p> <p>Contact:          Fonction:          Téléphone:          E-mail: adelaunay@medef.fr</p>	<p>Le <b>Mouvement des entreprises de France (MEDEF)</b>, la Confédération des entreprises françaises, est le premier réseau d'entrepreneurs en France. Il représente 780 000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités dans l'industrie, le commerce et les services. Environ 15 millions de personnes sont employées par les membres du MEDEF.</p>
<p>Deutsches Aktieninstitut (DAI)</p> <p>Contact : Dr. Gerrit Fey          Fonction : Head of Capital Market Affairs          Téléphone : 0049 69 92915-41          E-mail: fey@dai.de</p> <p><a href="http://www.dai.de">www.dai.de</a></p>	<p>Le <b>Deutsches Aktieninstitut (DAI)</b> est un acteur politique établi qui contribue activement à l'organisation des marchés financiers allemands et européens. Il représente l'ensemble de l'économie allemande intéressé par les marchés de capitaux. Deutsches Aktieninstitut, fondé en 1953, réunit plus de 200 membres : sociétés cotées, banques, bourses, investisseurs et autres acteurs importants du marché. Il est basé à Francfort et à Bruxelles.</p>
<p><b>Paris EUROPLACE</b></p> <p><b>Contact:</b> Arnaud de BRESSON  <b>Fonction:</b> Délégué général  <b>Téléphone:</b> 01 49 27 11 14  <b>E-mail:</b> <a href="mailto:bresson@paris-europlace.com">bresson@paris-europlace.com</a></p>	<p><b>Paris EUROPLACE</b> a pour vocation de développer la Place de Paris. L'association réunit tous les acteurs de marché français et internationaux : entreprises non financières, investisseurs, intermédiaires financiers et autorités de marché.</p>